

-Compte rendu du 24 juin 2014-
atelier « stratégie locale » Maubeuge

Personnes présentes

Glacet Jean Marie	Chambre d'Agriculture
Glorieux Bernard	Voies Navigables de France
Duveaux Michel	Communauté d'Agglomération de Maubeuge-Val de Sambre
Flamme Mathieu	Communauté d'Agglomération de Maubeuge-Val de Sambre
Marouse Jean-Luc	ONEMA
Hollande M-C	Communauté de Communes du Pays de Mormal
Montbroussou Mathieu	Chambre de Commerce et d'Industrie
Mathurin Dollo Alain	SMAECEA
Martin Mélanie	SMAECEA
Druesnes Danièle	Communauté de Communes du Pays de Mormal
Stievenartan	Parc Naturel de Régional de l'Avesnois
Gasnot Michel	Mairie de Leval
Thurette Jacques	Élu référent DDTM- Maire de Leval
Masson Marie-Céline	DDTM59
Fournier Edwige	DDTM59
Dhuiege Guillaume	Parc Naturel de Régional de l'Avesnois
Caffier Guillaume	Parc Naturel de Régional de l'Avesnois
Alexandre De Geest	DDTM 59 / DT de l'Avesnois
David Thomas	DDTM 59 / DT de l'Avesnois

Objectifs de la réunion

Définir le contenu de l'arrêté préfectoral du Préfet de département :

- la liste des parties prenantes
- la composition du Comité de pilotage

Définir le contenu de l'arrêté préfectoral du Préfet Coordonnateur de Bassin :

- le délai de réalisation de la SLGRI
- le périmètre des SLGRI et ses objectifs

Définir les groupes de travail pour la rédaction future de la stratégie locale

La liste des parties prenantes

Elle sera constituée à partir des personnes conviées à l'ensemble des réunions relatives à la Directive Inondation agrémentées des représentants du Comité de Pilotage et des membres des groupes de travail des ateliers de stratégies locales.

Les membres du Comité de pilotage

Composition

- La Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord, accompagnée par le maire de Leval, en qualité d'élu référent
- Le Parc Naturel Régional de l'Avesnois
- 4 Intercommunalités :
 - La Communauté de Communes du Coeur de l'Avesnois
 - La Communauté de Communes du Pays de Mormal
 - La Communauté d'Agglomération de Maubeuge-Val de Sambre
 - La Communauté de Communes du Caudrésis Catésis
- 1 SCOT :
 - Le Syndicat Mixte du SCOT Sambre Avesnois
- La Commission Locale de l'Eau de la Sambre Avesnois
- Le Syndicat Mixte pour l'aménagement et d'Entretien des cours d'Eau et l'Avesnois
- L'Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre
- La Chambre d'Agriculture
- La Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Hainaut
- Les VNF
- La DREAL
- L'ONEMA
- Le Conseil Général du Nord
- L'Agence de l'eau Artois Picardie
- La Sous-Préfecture d'Avesnes-sur-Helpe

La nécessité d'intégrer dans le Comité de Pilotage, les gestionnaires des réseaux, est soulignée par Guillaume Dhuiege, représentant le Parc Naturel Régional de l'Avesnois. Le Comité de Pilotage devant rester un comité restreint, dont les membres ont une approche globale de toutes les thématiques, ils seront associés à un groupe de travail en adéquation avec leurs compétences.

Une demande officielle sera envoyée à chaque membre du COPIL comme l'ont demandé les Voies Navigables de France et la Chambre d'Agriculture pour officialiser leur participation.

Il est précisé qu'il n'y aura ni présidence ni coprésidence de ce comité.

Le délai de réalisation

Le délai est fixé à juin 2016, afin de tenir compte des délais de consultation.

Le périmètre

Le périmètre pour l'élaboration de la stratégie locale sera celui du périmètre du TRI de Maubeuge (21 communes) en y ajoutant les communes de Catillon-sur-Sambre, Landrecies, Locquignol, Maroilles, Noyelles-sur-Sambre, Ors, Rejet-de-Beaulieu et Sassegnies.

Suite à une interrogation de Michel Duveaux, représentant la Communauté d'Agglomération de Maubeuge-Val de Sambre, il est convenu que la prise en compte des affluents de la Solre sera effectuée dans le deuxième cycle de la Directive Inondation (2017-2021).

Les objectifs

Cinq objectifs sont validés :

- 1- Encourager un aménagement durable du territoire par la bonne prise en compte du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme approuvés ou en cours (action possible de mise en œuvre : vérifier la bonne intégration du PERI dans les PLU du territoire et par la diffusion de guides/doctrine).
- 2- Améliorer la connaissance sur les phénomènes d'érosion et de ruissellement et actualiser la connaissance sur le bassin versant de la Sambre (action possible de mise en œuvre : conduite d'une étude d'opportunité pour la révision/modification PER en PPR). Diffuser la connaissance acquise à l'issue des études.
- 3- Réduction de la vulnérabilité : développer un partenariat avec les gestionnaires de réseaux pour réduire la vulnérabilité des réseaux de première nécessité
- 4- Faire émerger les actions permettant de réduire l'aléa en zones urbanisées et rurales
- 5- Optimiser les outils de gestion de crise et encourager l'élaboration des PCS sur les territoires à enjeux

Les groupes de travail

Suite aux échanges, il est proposé de retenir à ce stade de la procédure les compositions définies ci-après.

La DDTM indique que les groupes de travail seront co-animés par la délégation territoriale de Maubeuge accompagnée par l' élu référent de la mairie de Leval et le Syndicat Mixte du Parc Naturel de l'Avesnois. Elle précise que les propositions faites en séance pourront faire l'objet d'ajustements nécessaires dans le périmètre des participants.

Groupe n°1 : L'aménagement du territoire

Membres conviés :

- Communauté d'Agglomération de Maubeuge-Val de Sambre
- Communauté de Communes du Pays de Mormal
- Communauté de Communes Cœur de l'Avesnois
- Communauté de Communes du Caudrésis – Catésis
- Commune de Jeumont
- Commune de Maubeuge
- Commune de Hautmont
- Commune de Aulnoye
- Commune de Landrecies
- ADUS
- Syndicat Mixte du Scot Sambre Avesnois

Groupe n°2: La réduction de l'aléa

Membres conviés :

- Communauté d'Agglomération de Maubeuge-Val de Sambre
- Communauté de Communes du Pays de Mormal
- Communauté de Communes Cœur de l'Avesnois
- Communauté de Communes du Caudrésis – Catésis
- Chambre d'Agriculture
- Commune de Jeumont
- Commune de Maubeuge
- Commune de Hautmont
- Commune de Aulnoye
- Commune de Landrecies
- ADUS
- SMAECEA (Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien des cours d'Eau de l'Avesnois) gestion des 2 Helpes

AEAP(agence de l'eau Artois Picardie)

Groupe n°3 : La réduction de la vulnérabilité

Membres conviés :

Communauté d'Agglomération de Maubeuge-Val de Sambre
Communauté de Communes du Pays de Mormal
Communauté de Communes Cœur de l'Avesnois
Communauté de Communes du Caudrésis – Catésis
Commune de Jeumont
Commune de Maubeuge
Commune de Hautmont
Commune de Aulnoye
Commune de Landrecies
ERDF & et syndicat d'électrification
Eaux et Force
Noréade
Chambre d'industrie et de commerce
Chambre d'Agriculture
SMAECEA (Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien des cours d'Eau de l'Avesnois) gestion
des 2 Helves
SIRACED-PC
Réseaux de télécommunications
Réseaux de gaz

Groupe n°4 : La gestion de crise

Membres conviés :

Communauté d'Agglomération de Maubeuge-Val de Sambre
Communauté de Communes du Pays de Mormal
Communauté de Communes Cœur de l'Avesnois
Communauté de Communes du Caudrésis – Catésis
SIRACED-PC
SDIS
Météo France
VNF
SPC
Conseil Général

Les suites et le calendrier

Les groupes de travail se réuniront à la rentrée de septembre 2014, la date sera définie ultérieurement.